

Le 5 février 2026, compteur personnel : Un nouveau mode de gestion des types d'absences

Le compteur personnel est un **nouveau mode de gestion d'un type d'absence**, conçu pour apporter plus de souplesse et de personnalisation dans l'attribution et le suivi des droits.

Ce mode de gestion permet :

- D'attribuer des crédits d'absence personnalisés à chaque utilisateur
- De gérer simplement les reports de droits
- De définir des périodes d'utilisation spécifiques
- De prendre en compte les particularités liées aux profils utilisateurs.

Définition :

Un compteur personnel permet de centraliser plusieurs crédits au sein d'un même compteur. Ces crédits peuvent être attribués à différents utilisateurs et rattachés à des périodes d'amplitude distinctes.

Il offre ainsi une gestion des absences plus fine, évolutive et parfaitement adaptée aux politiques de l'organisation.

Facile à mettre en œuvre, ce mode de gestion s'appuie sur un type d'absence dédié, entièrement paramétrable afin de répondre aux spécificités de chaque politique d'absence.

En mode compteur personnel, **le type d'absence** conserve le comportement des types d'absences existants (sans compteur ou avec compteur global) : les modalités de saisie des demandes, les règles d'utilisation ainsi que l'expérience utilisateur restent inchangées. Le compteur personnel devient ainsi un véritable levier de flexibilité, tant pour les équipes RH que pour les collaborateurs.

Exemple :

L'utilisatrice Sarah BELKIR n'a pas posé l'ensemble de ses congés pour l'année 2025, ni la totalité de ses jours de fractionnement 2025.

Il lui reste à ce jour 4 jours de congés payés ainsi que 1 jour de fractionnement.

Conformément aux règles de la société, les congés payés sont reportables sur une durée de 6 mois, tandis que les jours de fractionnement sont reportables sur une durée de 3 mois.

Paramétrage du compteur personnel :

Dans l'onglet **Gestion**, l'administrateur ajoute :

- Un crédit de 1 jour correspondant à son jour de fractionnement, déposable jusqu'au 31 mars 2026.
- Un crédit de 4 jours correspondant à ses 4 congés payés 2025, déposable jusqu'au 30 juin 2026.

Report 25 Actif

Paramétrage > Absences > Types d'absences

MODE DE DÉCOMpte
jours en fonction du cycle

COMPTEUR
Compteur personnel

EXTRАCTIONS
Etat des absences
Etat des soldes

Général Rechercher Ajouter

Règles d'utilisation

Gestion Export paie

Utilisateur	Structures / services	Groupes	Credit	Date de début	Date de fin	Etat	Action
BELKIR SARAH	SOCIETE 1 (FR) / DIRECTION GENERALE / LYON - ACHAT	NON CADRE	1j	01/01/2026	31/03/2026	Actif	
BELKIR SARAH	SOCIETE 1 (FR) / DIRECTION GENERALE / LYON - ACHAT	NON CADRE	4j	01/01/2026	30/06/2026	Actif	

Affichage de l'élément 1 à 2 sur 2 éléments Afficher 10 éléments

Une fois l'absence créée, le compteur est automatiquement activé sur la fiche de l'utilisatrice et affiche le détail des crédits qui lui ont été attribués :

SARAH BELKIR Actif

Paramétrage > Gestion > Utilisateurs

Assistante Commercial
SOCIETE 1 (FR)
DIRECTION GENERALE / LYON - ACHAT

CONTRAT
NON CADRE
CDI (Depuis le 03/10/2016)
100%-35H-7L-7M-7M-7V-0S-0D

RACCOURCIS
 Calendrier absences
 Calendrier temps
 Calendrier activités

Général Connexion Infos RH Calendrier Absences

Compteur(s)

Amplitude de gestion:
Le solde est calculé sur plusieurs périodes :
- du 01/01/2026 au 31/03/2026 : 1j
- du 01/01/2026 au 30/06/2026 : 4j

Acquisition :
L'acquisition est gérée manuellement

Tickets restaurant

Report 25	5j	0j	0j	0j	5j	Action
-----------	----	----	----	----	----	--------

Dépôt de l'absence :

Une fois le compteur personnel paramétré, l'utilisatrice peut déposer une absence soit via son calendrier Absences, soit depuis le planning.

Pour une absence prévue le 15 mai 2026, le compteur personnel "Report 25" indique 4 jours disponibles, correspondant aux 4 jours de congés pouvant être posés jusqu'au 30 juin 2026.

Suivi et exploitation du compteur personnel :

Le compteur personnel est disponible dans l'extraction "Etat des soldes et des crédits".

Cette information est également intégrée dans l'export paie, afin de permettre son exploitation et son suivi dans les traitements de paie.

From:

<https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:

https://manuel.ohris.info/doku.php/param_conges:présentation_du_compteur_personnel

Last update: **2026/01/30 14:53**

